



LOTÉRIE VOYAGE DE LA FONDATION HJT

1^{er} prix :

Un séjour de 7 nuits pour 2 personnes dans une suite junior swim out king au Secrets Playa Esmeralda Resort & Spa 5*, à Punta Cana, République dominicaine.

LE PRIX INCLUT :

- Séjour de 7 nuits pour 2 personnes dans une suite junior swim out king
- Transfert aller-retour entre l'aéroport et l'hôtel.
- Éco Standard inclus, un bagage enregistré.

CONDITIONS :

1. La réservation du voyage doit être effectuée au moins trente (30) jours avant la date de départ prévue.
2. Les taxes sont incluses dans ce prix.
3. L'assurance voyage, les frais de vaccination, les frais de sélection de sièges et les dépenses personnelles ne sont pas inclus dans le prix.
4. 4. Le voyage doit être effectué avant le 31 octobre 2026 (le vol de retour doit s'effectuer au plus tard à cette date).
5. Certaines périodes de l'année sont exclues : les semaines de la construction, Noël, Jour de l'An, semaine scolaire, Pâques. Période d'embargo déterminée par Air Transat.
6. Les conditions générales d'Air Transat disponibles sur le site Web d'Air Transat s'appliquent, y compris en cas d'annulation pour cause de santé ou autre. Aucun report n'est possible une fois la réservation faite (veuillez consulter le site Web d'Air Transat).
7. Les réservations seront sujettes à la disponibilité des vols d'Air Transat. Aucune prolongation de la date de validité n'est permise, y compris en cas de force majeure, d'événements indépendants de la volonté des parties ou pour toute autre raison. Les billets ne sont ni échangeables, ni transférables, ni remboursables et ne représentent aucune valeur monétaire.

En partenariat avec		
---------------------	---	---

CONDITIONS (suite) :

8. À la date du voyage, le gagnant et son accompagnateur doivent légalement avoir le droit de quitter le Canada et d'y retourner, et doivent avoir le droit d'entrer et de quitter le pays de destination. Il est de la responsabilité du gagnant et de son accompagnateur d'obtenir les documents de voyage et d'assurance voyage adéquats, tels que requis par les autorités concernées, incluant sans limitation, les visas, passeports et certificats de vaccination avant le départ, à leurs frais.
9. Le gagnant et son compagnon de voyage doivent voyager sur les mêmes vols, aux mêmes dates d'aller et de retour.
10. Air Transat ainsi que ses actionnaires, administrateurs, dirigeants, propriétaires, associés, employés, membres, commanditaires, mandataires, représentants, successeurs et ayants droit n'assumeront en aucun temps aucune responsabilité de quelque nature que ce soit pour tout report, retard ou annulation du vol pour toute raison, notamment, mais sans s'y limiter, les conditions climatiques, le bris ou le défaut d'équipement. À cet égard, le gagnant renonce, par les présentes, à tout recours, quel qu'il soit, présent, futur ou éventuel, envers Air Transat ainsi que ses actionnaires, administrateurs, dirigeants, propriétaires, associés, employés, membres, commanditaires, mandataires, représentants, successeurs et ayants droit relativement à l'objet des présentes ou relativement, directement ou indirectement, à tout report, retard ou annulation du vol.
11. Ce prix doit être accepté tel qu'offert. Il est non transférable, non monnayable, non remboursable et non échangeable.

2^e prix :

Carte cadeau CAA-Québec d'une valeur de 1 500 \$

CONDITIONS GÉNÉRALES – CARTE CADEAU CAA-QUÉBEC

La personne gagnante pourra appliquer la valeur de sa carte-cadeau à l'ensemble des produits offerts par Voyages CAA-Québec, selon les disponibilités. Exemples : croisières, séjours tout inclus, billets d'avion, location de voitures, escapades au Québec, achat de valises, etc.

Conditions détaillées :

- Le prix du voyage est basé sur la disponibilité et les tarifs en vigueur au moment de la réservation.
- Les conditions générales liées au produit réservé s'appliquent.
- La personne gagnante doit obtenir à ses frais tous les documents exigés par les autorités du pays visité (passeport, visa, assurances, preuve de vaccination, etc.).

En partenariat avec		
---------------------	---	---

Conditions détaillées (suites) :

- En cas de non-souscription à une assurance voyage ou annulation, la personne gagnante reconnaît qu'elle sera responsable de tous les frais découlant d'une interruption, annulation ou frais médicaux.
- Aucune réservation déjà effectuée ou faite via une autre agence ne sera acceptée.
- La carte-cadeau n'est pas monnayable, ne peut être utilisée pour des transactions en ligne et n'a pas de date d'expiration.
- En cas de perte, vol ou destruction, le gagnant doit contacter CAA-Québec (acv@caaquebec.com) pour demander le remplacement – seulement si la carte n'a pas été utilisée en tout ou en partie. Des frais pourraient s'appliquer.
- Si la carte n'est pas entièrement utilisée, le solde pourra servir à d'autres achats chez
- Voyages CAA-Québec jusqu'à épuisement.
- Si le coût dépasse la valeur de la carte, le gagnant devra payer la différence.

En partenariat avec

